

## MÉMO :

Consultation d'anesthésie :  
le : .....  
à : .....  
lieu : .....

La veille de mon intervention :  
le.....  
je reçois un SMS ou un appel pour les  
dernières consignes préopératoires.

Le jour de mon entrée, je me présente  
dans l'établissement  
le : .....  
à : .....

## 1 | AVANT MON INTERVENTION

**Le jour de ma consultation avec l'anesthésiste, j'apporte les documents suivants :**

- Ma carte vitale et/ou mon attestation de CMU, ACS, AME
- Ma pièce d'identité (CNI, passeport, titre de séjour)
- Ma carte de mutuelle et une prise en charge
- Mes ordonnances de médicaments
- Mon carnet de vaccination
- Ma carte de groupe sanguin (si vous en possédez une)
- Mes examens complémentaires (s'ils vous ont été demandés)
- Les informations médicales sur l'anesthésie
- La fiche information sur votre intervention remise par votre chirurgien
- Le consentement éclairé de votre chirurgien
- L'acceptation des dépassements d'honoraires
- Le devis remis par votre chirurgien
- Un moyen de paiement CB ou espèces + RIB
- Mon dossier administratif remis lors de ma consultation

- **Je vais faire ma pré-admission au bureau des entrées (2ème étage) en sortant de ma consultation d'anesthésie, ou je réalise ma pré-admission en ligne.**
- **Je fais mes examens complémentaires prescrits : radio, cardio, prise de sang, analyse urinaire...**

## SPÉCIFICITÉS POUR LA PRISE EN CHARGE D'UN MINEUR :

- L'autorisation d'opérer signée par les deux parents ayant l'autorité parentale et le livret de famille

- **J'organise mon retour en prévoyant une personne pour me raccompagner à mon domicile. Je dois être accompagné(e) la nuit suivant l'intervention.**

Afin de préparer au mieux votre arrivée, nous vous proposons une séance gratuite d'hypnose avec l'une des infirmières du service ambulatoire.

Pour tous renseignements, contactez le service ambulatoire au 04 37 90 33 01.

## 2

### LA VEILLE DE MON ARRIVÉE

- Je prends un repas du soir léger, ou je suis les consignes du praticien.
- J'arrête de boire, manger et fumer 6 heures avant mon entrée à la clinique, selon les consignes de mon praticien.
- Je prends une douche avec du savon liquide, cheveux compris, en suivant les consignes du document « Douche préopératoire », sauf si avis contraire du chirurgien.
- J'enlève vernis à ongles, maquillage, bijoux, piercings et verres de contact.
- Je suis les consignes et mon heure de convocation qui m'ont été données la veille par SMS.

Si prescription, avant la douche :

- Je procède à mon épilation avec la crème dépilatoire achetée sur ordonnance en pharmacie.

**VOUS SEREZ CONTACTÉ PAR NOS SERVICES POUR LA  
CONFIRMATION DE VOTRE HEURE D'ARRIVÉE.**

# 3

## LE JOUR DE L'INTERVENTION EN AMBULATOIRE



### À domicile :

- Je reprends une douche avec du savon liquide juste avant mon départ pour la clinique, sauf avis contraire de mon chirurgien, et je mets des vêtements propres.
- Je n'emporte pas d'objets de valeur.
- Selon les consignes du médecin anesthésiste, je prends ou non mon traitement habituel.
- J'apporte les documents qui me manquaient lors de ma pré-admission, ainsi que ce passeport et tous les comptes rendus d'examen.

# 4

## J'ARRIVE À LA CLINIQUE À L'HEURE PRÉVUE

- Je me présente à l'accueil de la clinique.
- Je suis accueilli(e) par l'équipe soignante qui m'informe de la conduite à tenir avant l'intervention.

# 5

## DIRECTION BLOC OPÉRATOIRE

- Le brancardier m'emmène au bloc opératoire.
- Je suis pris(e) en charge par l'équipe soignante.
- Après l'intervention, je passe en salle de réveil pour une surveillance post-interventionnelle et pour une prise en charge de toute douleur éventuelle.
- Le brancardier me ramène dans ma chambre.

# 6

## MON RETOUR EN CHAMBRE

- Je suis pris(e) en charge par l'équipe soignante.
- J'ai droit à une collation dans un délai défini par le praticien.
- Je me lève avec l'équipe soignante.
- Ma sortie est autorisée sur prescription médicale, et l'horaire de sortie dépendra de cet avis.
- Je remplis un questionnaire de satisfaction.
- Quelqu'un doit obligatoirement être disponible pour venir me chercher à l'heure de sortie prévue.

**LA SORTIE DU SERVICE NE PEUT SE FAIRE SANS L'ACCORD D'UN MÉDECIN QUI ME REMETTRA UN BON DE SORTIE.**

# 7

## MA SORTIE

### Avant de partir, je récupère :

- Une ordonnance médicale de sortie si nécessaire
- Un RDV ultérieur si besoin
- Une autorisation de sortie précisant les consignes à respecter et un numéro d'appel en cas d'urgence ou de problème
- Mes documents personnels (mes clichés radiologiques, ma carte de groupe sanguin, mes bilans biologiques, mon compte rendu opératoire...)
- Je fais ma sortie administrative.

### APRÈS VOTRE INTERVENTION :

- **Vous ne pouvez ni conduire de véhicule, ni prendre les transports en commun.**
- **Vous devez impérativement être accompagné(e).**
- **Vous ne devez pas rester seul(e) à la maison la nuit qui suit l'intervention et sans moyen de communication.**
- **Vous ne devez pas consommer d'alcool.**
- **Vous ne devez pas prendre de décisions importantes.**

**En cas de problème lors de mon retour à domicile, je me réfère aux numéros de téléphone présents sur l'autorisation de sortie :**

Le service de chirurgie 24h/24 et 7j/7

**04 37 90 33 96**

Le service d'ambulatoire (du lundi au vendredi de 7h à 19h)

**04 37 90 33 01**

**En cas d'urgence, j'appelle le SAMU (15) ou le médecin traitant.**